

COMMUNE DE  
L'HORME  
Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le 08 avril à 18h30, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement conformément à la loi, s'est réuni sous la présidence de Madame Audrey BERTHEAS, Maire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour porté sur les convocations.

Présents : BERTHEAS Audrey, CHAPUIS Laurent, OUAKKOUCHE Dalila, NUNEZ Dominique, PATTE Raphaël, CLAIN Erika, BERNOU Philippe, MILLET Gaëtan, FRANCOIS Pascale, VINCENT Pierre, CLAVEL Anthony, VAZILLE Angeline ; BERNAUD Didier, EYRIGNOUX Sophie, HILTGUN Luca, CHARVIEUX Sandra, HOSNI Mohammed, GRATESSOLE Célyne, DELEZAY Olivier, COFFRE Annick, MARION Romain

Nombre de Conseillers	
En exercice	27
Présents	21
Votants	27

Absents excusés : ROSSI Xavier a donné pouvoir à Laurent CHAPUIS, VINCENT BEAUFRERE Claire a donné pouvoir à OUAKKOUCHE Dalila, MACHADO Elodie a donné pouvoir à CLAIN Ericka, BECH Françoise a donné pouvoir à NUNEZ Dominique, NOTO CAMPANELLA Camille a donné pouvoir à HILTGUN Luca, BENMOSLY Sabrina a donné pouvoir à PATTE Raphaël

**Délibérations** : 2025-18

**Objet** : Finances –  
Opération Pôle Associations,  
Jeunesse et Enfance –  
Commande publique /  
Modification n° 1 aux  
marchés de travaux.

Secrétaire de séance : HILTGUN Luca

Madame le Maire rappelle/expose :

- La délibération n°2023/69 du 25 septembre 2023 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé le principe et l'attribution des marchés de travaux des lots 2 – 3 et des lots 5 à 14 pour la construction du Pôle AJE ;
- La délibération n°2023/72 du 6 novembre 2023 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé le principe et l'attribution des marchés de travaux des lots 4 et 15 à 18 pour la construction du Pôle AJE ;
- Les modifications présentées à l'assemblée concernent les lots :
  - o Maçonnerie (lot n°4)
  - o Menuiseries extérieures (lot n°8)
  - o Serrurerie (lot n°9)
  - o Menuiseries intérieures (lot n°10)
  - o Sol mince (lot n°13)
  - o Ascenseur (lot n°14)
  - o VRD – Paysage (lot n°18)

A ce stade le bilan financier des lots susvisés est le suivant :

Nomenclature Contrôle  
de légalité 1.1

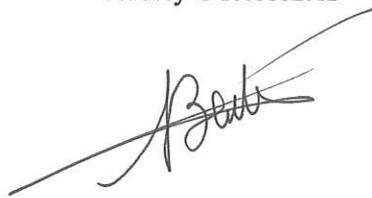
Lot	Intitulé	Entreprise	Montant HT marché initial	Montant des travaux	Total modifications
4	Maçonnerie	BROSSE	695 000,00 €	3 988,50 €	0,57%
8	Menuiseries extérieures	BEAL	217 569,97 €	2 224,00 €	1,02%
9	Serrurerie	ROZIERES	58 828,18 €	3 463,50 €	5,89%
10	Menuiseries intérieures	BEAL	260 000,00 €	3 734,94 €	-1,44%
13	Sol mince	AU SERPENT	76 000,00 €	8 460,10 €	11,13%
14	Ascenseur	LOIRE ASCENSEUR	23 680,00 €	444,00 €	1,88%
18	VRD	DEGRUEL	351 899,97 €	4 163,50 €	1,18%
<b>Total</b>			<b>1 682 978,12 €</b>	<b>19 008,66 €</b>	<b>1,13%</b>

☞ L'assemblée délibérante approuve, à l'unanimité de:

- Approuver le principe et la mise en œuvre des modifications des marchés de travaux dans les conditions telles qu'elles figurent en annexe à la présente ;
- Autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer ladite modification tel qu'il figure en annexe à la présente, et tout document afférent.

L'HORME, le 15 avril 2025

Mme le Maire,  
Audrey BERTHEAS



Le secrétaire de séance,  
Luca HILTGUN

